



Association Protestante pour l'Éducation et l'Enseignement

Groupe d'Echanges sur les Pratiques Educatives

Fiche n°2 : Préparer et lancer la rencontre du GEP E

1 – En amont de la rencontre

Créer un comité de pilotage (2 à 3 personnes) : sensibiliser, autour de soi, des personnes en leur présentant AP2E (plaquette, revue, site Internet...) ainsi que les différentes fiches du GEPE. Des échanges autour de ces documents sont nécessaires pour se mettre d'accord sur l'esprit du GEPE et faire parole commune.

Chaque comité de pilotage organise ensuite les rencontres, avec une totale liberté de fonctionnement.

Communiquer sur le GEPE : (voir proposition d'affiche ci-après)

- Informer par le biais d'outils de communication (affiche, flyer, émission de radio, photo langage, etc..) sur la mise en place localement d'un GEPE
- Informer sur ses particularités (lieu de témoignage dans lequel chacun est acteur).

Le choix du thème et des outils de communication : Chaque groupe choisit le thème qu'il souhaite aborder lors de la rencontre du GEPE. Il cherche les outils pour lancer les échanges lors de cette rencontre. Il peut piocher dans les outils proposés par AP2E ; il peut aussi en trouver sur Internet ou piocher dans les ressources des membres du groupe : photographie, dessin, vidéo, document audio, texte littéraire ou scientifique, etc...

Le choix de l'animateur - régulateur – modérateur : Chaque rencontre est animée par au moins un membre du GEPE. Ce ou ces animateurs peuvent varier au cours des réunions suivantes du groupe.

2 – Le déroulement d'un GEPE

Le ou les animateurs accueillent chaque participant en ayant le souci de créer un climat convivial.

Il présente le groupe et le contrat de fonctionnement (voir point 3 - le contrat) lors de chaque réunion du groupe.

Il demande l'accord des uns et des autres à l'égard de ce contrat.

Il précise son rôle : Il est garant du contrat et rappellera les règles lorsque celles-ci ne seront pas respectées. Il lance les échanges sur la thématique annoncée puis régule les échanges ; notamment en donnant la parole par ordre de demande lorsque plusieurs

personnes veulent parler en même temps. Il est attentif à ceux et celles qui souhaitent s'exprimer mais n'osent pas le faire de spontanément. Il n'est pas en position de « savoir » dans le groupe, mais participant comme les autres personnes. A ce titre, il apporte aussi son témoignage.

Il précise les rôles des participants : jouer le jeu des échanges dans le registre du témoignage en participant au débat. Face aux thématiques abordées, il n'y a pas de réponses toutes faites et prêtes à l'emploi. Chacun est amené à présenter ses manières de faire et à s'enrichir des manières de faire des autres participants. Par sa présence et participation active, chacun participe au bon fonctionnement du groupe.

Puis il présente le thème et l'outil de communication utilisé pour aborder le thème annoncé. Il propose ensuite, après que chacun ait pris connaissance de l'outil, différentes questions pour lancer la discussion : à quoi vous fait penser ce que vous venez de lire, d'entendre ou de voir ou avez-vous quelque chose à dire à propos de ce document ? Qu'avez-vous ressenti en le regardant ou l'entendant ? Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit à partir de l'outil ? etc...

3 – Le contrat

Le contrat est précédé par un court texte, qui peut être le suivant : « je (ou nous) vous remercie d'être venu à cette rencontre du groupe d'échanges sur les pratiques éducatives / GEPE organisée par (noms des organisateurs au niveau local) et avec le soutien de l'association protestante pour l'éducation et l'enseignement (+ précisions rapides sur AP2E si nécessaire).

Le GEPE vous propose des échanges entre nous basés sur le témoignage de chacun à propos d'un thème particulier. Aujourd'hui nous parlerons autour de.... (sujet du jour).

Pour que chacun de nous puisse passer un bon moment (ou un moment enrichissant) avec les autres, ici et maintenant et dans le respect des paroles et des positions des uns et des autres, nous allons formuler quelques règles qui constitueront la base d'un contrat moral entre nous : « Je (ou chacun) m'engage à apporter mon témoignage sur ma pratique éducative ou d'enseignement à partir de ma position de parent, enseignant, etc... :

- à parler ici de mes manières de faire, mes questions, mes réflexions, mes projets, mes réussites, mes erreurs, sans monopoliser la parole ou raconter dans le détail mes difficultés. (Ce groupe n'a pas la vocation d'être une consultation ou d'apporter des réponses particulières à un problème personnel précis).

- à écouter chacun, à ne pas porter de jugement de valeur sur ce qui est dit, à ne pas me poser comme donneur de conseils ou à dire aux autres ce qu'ils doivent faire.

L'animateur soumet ce contrat à l'appréciation des participants. Certains points peuvent être explicités collectivement.

4 - Que faire dans certaines situations délicates : reprendre de manière générale, parler en je, s'exprimer de manière interrogative plutôt qu'affirmative.

Un participant est très réactif et monopolise la parole à plusieurs reprises, parfois longuement : réponse possible « Je voudrais que nous nous arrêtions un peu sur le mode de fonctionnement de notre groupe. J'ai l'impression que la parole ne circule pas très bien parmi nous tous. Certes il n'y a aucune obligation de prendre la parole, mais il n'est pas souhaitable, ni nécessaire qu'elle soit monopolisée par certains d'entre nous... »

Un participant exprime sa souffrance personnelle et raconte ses difficultés. Il revient à plusieurs reprises sur son histoire. Il cherche des réponses « que feriez-vous à ma place ? ». Réponse possible « ici nous ne pouvons dire à quelqu'un ce qu'il doit faire ;

Chacun de nous cherche avec les autres et repart enrichi des expériences racontées ; ensuite à chacun de tracer sa route... Je rappelle que nous ne sommes pas ici dans une situation de relation d'aide ou dans un groupe thérapeutique ; ici nous abordons les situations de manière assez générale sans entrer dans le détail... »

Un participant ne parle pas en je mais en on ou en nous (sans concertation du groupe). Il ne s'implique pas ou donne l'impression de « faire cours ». Réponse possible « Je suis désolé mais nous sommes ensemble pour échanger des expériences vécues. Je crois que chacun peut trouver dans les livres ou sur Internet des réponses générales ou documentaires... »

Le participant critique l'outil proposé, oriente les participants, donne des conseils aux autres « il faut que fassiez ceci ou cela ». Réponse possible « Je me permets de rappeler le contrat qui consiste à ne pas dire aux autres ce qu'ils doivent faire. Chacun fait ce qu'il peut, fait comme il veut, y compris pour animer ce groupe. Nous pouvons par contre dire ce que nous faisons ou essayons de faire dans telle ou telle situation, sans pour autant penser que c'est la seule et la meilleure réponse possible... »

Il disqualifie ce qui est dit par les uns ou les autres « ça ne marche pas ; j'ai déjà essayé et ça ne sert à rien... » Réponse possible « les réponses que nous essayons ne marchent pas à tous les coups. Elles fonctionnent certains jours avec certaines personnes et pas avec d'autres. Il s'agit d'être inventif, réactif et de chercher sans cesse de nouvelles réponses. Ensuite il est nécessaire de penser aussi à la manière dont nous présentons nos réponses aux autres, en situation.. »

Il tient des propos hors la loi. Réponse possible « je voudrais simplement dire ici que l'acte (énoncer l'acte incriminé) est une infraction pénale. »